

1 – Quelles sont les valeurs de l'Ecole républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

■ Redéfinition des valeurs de l'Ecole Républicaine

Respect – Responsabilité de ses actes – Mesure de la portée de ses actes – Revalorisation du travail et du goût de l'effort sans l'associer à la pénibilité – Communication – Echange – Ecoute – Argumentation – Favorisation de la tolérance en apportant des savoirs (enseignement des contenus des différentes religions pour mieux les comprendre). – Solidarité – Egalité des chances.

■ Comment faire en sorte que la société les reconnaisse ?

En favorisant le dialogue entre les parents et les enseignants : dans le respect du rôle de chacun.
En mettant en place un règlement commun à toutes les écoles (tenues vestimentaires correctes et adaptées à la vie scolaire – signes ostentatoires interdits – signes ostensibles permis).
En valorisant le travail au-delà des motivations.
En mettant en place des sanctions utilitaires en cas de non-respect du règlement.

2 – Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

■ Comment l'Ecole peut-elle concilier éducation et instruction ?

L'école doit poser des interdictions en matière d'éducation pour que l'instruction soit possible : respect du travail des camarades par un comportement adapté.

Donner le sens et le goût de l'effort.

Proposer des parcours différents : questionnement / collège unique / nécessité d'un dialogue, d'une collaboration avec les parents, les différents partenaires.

■ Comment l'Ecole peut-elle à la fois transmettre une culture générale et préparer à la vie active dans un monde incertain ?

Donner une culture générale de démarches, de méthodes. Doter l'enfant de plusieurs méthodes de travail.

Donner une culture de base commune qui permettra aux adultes de demain de comprendre le monde qui les entoure.

Permettre aux enfants de retrouver la motivation avec des parcours diversifiés en particulier à partir du collège.

Donner des connaissances communes pour comprendre l'Europe, les relations entre les pays. Utiliser les faits d'actualités.

■ Quelles doivent être les missions respectives de l'école maternelle, de l'école élémentaire, du collège et du lycée ? Comment assurer la continuité ?

Ecole maternelle : ouverture au langage, socialisation, début d'acquisition des règles de vie, détection de problèmes. Nécessité de mise en place de moyens pour commencer l'anglais en maternelle.

Ecole élémentaire : lire, écrire, compter reste la priorité, développer l'envie d'apprendre, les rendre curieux.

Collège : consolider les acquis, favoriser l'autonomie et la culture générale, les rendre responsables, mission d'orientation.

Concertations entre les différents membres du corps enseignants.

3 - Vers quel type d'égalité l'École doit-elle tendre ?

La diversification des propositions faites aux élèves permet une plus grande égalité des chances. L'école doit valoriser de façon équitable les différentes compétences des élèves : intellectuelles, artistiques, professionnelles, physiques, humaines.

Quelques pistes : renforcer les postes AIS , CLISS ...

Former les aides-éducateurs

Favoriser les échanges de compétences au sein de l'école et entre plusieurs écoles.

Alléger le programme pour laisser plus de temps à l'ouverture au monde extérieur par l'intervention de personnes extérieures spécialisées .

Des journées d'immersion en lycées techniques assez tôt dans le cursus scolaires (dès la 5^e/4^e) – Le tutorat.

Davantage de stages, qui permettent au jeune de le guider dans un choix professionnel qui lui même redonne du sens à l'école comme voix d'accès à ce choix professionnel.

4 - Faut-il partager autrement l'éducation entre jeunesse et âge adulte et impliquer davantage le monde du travail ?

Il ne nous semble pas favorable d'allonger la scolarité obligatoire, mais de favoriser des parcours adaptés aux élèves :

- Rétablissement de la 6^e-5^e en 3 ans.
- Insertion d'options à caractère plus pratique (manuel, technologique, artistique...)
- Permettre aux élèves démotivés ou en échec à partir de la 4^e de « faire une parenthèse » ou plus dans leur cursus en effectuant un apprentissage professionnel.

L'élève devra avoir la possibilité de réintégrer le collège grâce à une « classe palier » en validant ses acquis professionnels en fin de 3^e.

Il faudrait permettre aux professionnels de devenir des partenaires à par entière de la démarche.

Pourquoi avoir supprimé les 4^e et 3^e Technologiques ?

Le système scolaire doit être plus souple : permettre les maintiens par année et non par cycle.

5 - Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Un socle commun de règles de comportement de la maternelle à la fin du collège :

- Redéfinir la place de l'enseignant par rapport à l'élève : redonner sa crédibilité à l'enseignant en utilisant des supports écrits (règlements, etc...) mais aussi médias, Education nationale
- Eviter le « copinage »
- Légitimer l'autorité du professeur
- Savoir écouter, apprendre à communiquer, apprendre à maîtriser son corps, son expression.
- Savoir parler : la prise de parole est constructive. Prendre goût à l'échange, au dialogue.

Conclusion : l'écoute, la parole, nous paraissent des conditions essentielles pour un bon apprentissage scolaire.

6 - Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Objetif de notre école : « Aider le jeune à réussir sa vie sociale et professionnelle ».

Actions :

- Favoriser l'apprentissage dès 15 ans :
 - pour apprendre le sens de l'effort, à critiquer, à faire preuve d'esprit critique, à comprendre le sens de l'évaluation.
 - Comprendre l'utilité du travail.
- Mettre en place le tutorat entre aînés et plus jeunes.
- Classe à effectifs réduits pour classe multi-niveaux, ou classe pour élèves en difficultés (10-12 élèves)
- Approfondir les matières de base en primaire et collège et en construisant des programmes cohérents (entre primaire et collège)
- Avoir le droit à l'expérience dans nos classes avec plus de moyens humains, matériels et financiers.
- Créer de vrais liens entre les écoles primaires et les collèges et les collèges et les lycées.

7 - Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

Les formations professionnelles sont connues mais malheureusement limitées au secteur géographique. L'information sur ces formations doit être conduite comme elle se fait déjà en classe de 3^{ème}, mais le choix de l'orientation devrait être reporté à l'issue de la seconde en raison de la maturité de l'enfant et par là, la réflexion serait plus approfondie. Il faut présenter ces formations aux élèves et aux parents comme une autre voie de réussite.

La coopération entre l'école et l'entreprise n'est pas à développer en 3^{ème} mais relève du lycée.

8 – Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Constats : Trop de place pour l'évaluation dès la maternelle, ce qui développe déjà un esprit de compétition et un certain « étiquetage »

Trop peu de place à la découverte et au relationnel.

Groupes classes trop chargés, ce qui à pour conséquence pour les enseignants qui ont des difficultés à gérer une pédagogie différenciée, difficultés à utiliser les nouveaux outils pédagogiques (informatique...) = intérêt de l'aide éducateur.

Seconde solution : le dédoublement des classes

Les enfants sont de moins en moins autonomes (les parents font à leur place). Ils ne sont plus habitués aux contraintes, ils sont découragés avant de commencer.

Manque de cadre, de repères, de goût de l'effort, d'attention, de concentration, de rigueur.

Certains ont d'autres soucis importants à résoudre (ex : problèmes familiaux) d'autres trop d'activités hors scolaire et manque de temps pour le travail d'école.

Les programmes sont trop chargés, il serait préférable d'approfondir des notions essentielles (certains programmes ont été allégés, mais d'autres apprentissages ont été rajoutés).

Les ont du mal à dire « Non »

Les cycles, c'est bien dans l'esprit, mais difficile à mettre en place et à réaliser : toujours pour un problème de moyens.

L'interdisciplinarité est très bien pour les bons élèves et les curieux.

Privilégier la pédagogie différenciée, ce qui nécessite d'énormes moyens supplémentaires. Quant aux redoublements : d'accord quand tous les acteurs (enfant, parents, enseignants) tirent dans le même sens, à savoir que c'est une 2^e chance, une autre perspective et non un échec.

Les améliorations ne seront possible qu'avec des moyens humains supplémentaires et un changement des mentalités.

9 – Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?

- À quoi le brevet doit-il servir ?

Le brevet doit rester un examen : y insérer d'autres matières, une langue étrangère à l'oral, (on va vers l'Europe), SVT, EPS.

Il faudrait un brevet avec un tronc commun et des options suivant les niveaux et les filières choisies. Le brevet servirait de porte ouverte vers la seconde.

- Comment l'évaluation des élèves peut-elle sanctionner les erreurs sans décourager les réussites ?

Quelles évaluations : compétences, connaissances, progrès, investissements, comportements (?)

Pour remédier aux erreurs et pour faciliter le travail de mémorisation, on pourrait mettre en place une heure destinée aux enfants en difficulté ou demandeurs dans un système de tutorat ou d'ateliers avec des professeurs (maths, français, anglais). Ceci nécessiterait des moyens financiers. Il faut sanctionner l'erreur, mais encourager par l'appréciation.

10 – Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Donner du temps aux professeurs et aux enfants pour l'orientation en crédits horaires.

Donner des moyens financiers pour les psychologues et conseillers d'orientation (création de postes pour le privé).

L'orientation doit se faire en concertation entre les enfants, les parents et les enseignants ? Mettre en place « l'école des parents ».

Développer la connaissance des métiers de l'entreprise au collège ;

- Pour développer les passerelles entre les formations il faut :
 - Favoriser le travail en alternance afin de favoriser la re-motivation des élèves
 - Garder une formation générale tout en ouvrant vers différents domaines professionnels
 - Autoriser toute formation après un bac Pro
 - Positiver les métiers manuels.

11 – Comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur ?

Accorder d'avantage de temps, de lieux, d'échanges aux lycéens afin :

- De leur permettre de mieux définir leur projet
- De leur éviter des orientations trop restrictives
- Mettre en place plus de classe passerelles et les faire connaître aux lycéens afin de leur faciliter une éventuelle réorientation.

12 – Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

- Par la priorité donnée à l'école au sein de la famille (temps consacré à l'école par rapport aux activités périscolaires).
- Par le discours tenu sur l'école (donner une image plus positive de l'école).
- En étant partenaire de l'école, en ayant un minimum d'exigences, en donnant à l'enfant le sens de l'effort et de la rigueur, en communiquant avec les enseignants...
- Avoir confiance en l'école et transmettre cette confiance à l'enfant
- Reconnaître et prendre en compte les difficultés des enfants pour mieux les aider.
- Doit-on aider les parents : OUI (écoute, échange, accueil), à condition qu'ils soient réceptifs.

Partenaires extérieurs :

- Les associations : apport en matériel, embauche de personnels, proposition de service (APEL, OGEC, AEP, association sportives ou culturelles)
- Les collectivités territoriales : nécessité d'une participation financière à l'investissement immobilier des établissements privés sous contrat pour notre mission de service public ;
- Les professionnels : développer des partenariats avec le monde du travail
- Les services médicaux : avoir des professionnels présents dans les établissements (temps et lieux d'écoute...)

13 – Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

- Le repérage précoce des difficultés est fait depuis la maternelle par les enseignants. En revanche, le suivi, les prises en charge par des professionnels et des structures spécialisées est insuffisant et défaillant : manque de concertation et partenariat école / famille / professionnels et Education Nationale.
- Dans d'autres domaines (exemple : déficience auditive) les partenariats existent de manière efficace. Manque de reconnaissance professionnelle dans les commissions d'orientation ou de maintien : les décisions de l'école ne sont pas toujours prises en compte.
- En conséquence, les difficultés et l'échec s'installent durablement et s'accroissent, notamment au collège (crise d'adolescence et aggravations de problèmes familiaux).
- Le souci quotidien des enseignants est la gestion des effectifs en moyenne difficulté : des projets pédagogiques adaptés sont mis en place dans des classes chargées à plusieurs niveaux : Il faudrait créer plus de postes AIS ou de postes d'enseignants détachés de classe pour l'accompagnement des dispositifs de soutien.
- Des dispositifs qui fonctionnaient où les élèves se re-motivaient (classes de perfectionnement, CLAD, 4^e et 3^e Technologiques) ont été supprimés, il faudrait songer à les rétablir.
- Recentrer l'école primaire et le collège sur les apprentissages fondamentaux, il y a trop de dispersion au détriment du lire, écrire, compter...
- Il faut une prise en charge très précoce avec des moyens adaptés et des personnes compétentes en partenariat avec les différents acteurs.

14 – Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?

- Oui à l'intégration des enfants handicapés dans les établissements scolaires (en fonction du handicap et dans la mesure où cet accueil ne nuit pas aux autres), mais avec accompagnement d'auxiliaire d'intégration (avec des bâtiments ou structures adaptées, ou à défaut, développer l'enseignement spécialisé au sein de l'enseignement traditionnel. Il faudrait plus de moyens pour former des personnes ressources reconnues (psychologues, infirmières, assistante sociale...) et ces moyens équivalent dans le privé que dans le public.
- Davantage de formations et d'informations pour le personnel sur les différents handicaps ou maladies graves.
- Pour favoriser l'entrée dans la vie active des jeunes handicapés, il faudrait multiplier les contrats entre les établissements et les entreprises locales. L'intégration dans le système scolaire, (valorisation – confiance en soi) favorise l'insertion dans la vie active.

15 – Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

- Mettre en place une école des parents : des débats, une sensibilisation aux mesures pénales, un soutien psychologique (à titre préventif).

- Rendre obligatoire un partenariat entre l'école et les parents = Marcher ensemble parents et enseignants.
- Supprimer les structures scolaires trop grandes : primaire = 150 élèves ; collège = 500 élèves.
- Favoriser le travail en réseau.
- Prévoir du personnel supplémentaire adapté , infirmière, assistante sociale, éducateur, professeur référent (choisi par l'élève).
- Créer des endroits d'écoute.
- Montrer aux enfants les droits de l'enfant, mais aussi ses devoirs = Les impliquer dans l'élaboration d'un règlement.
- Signaler les faits violents rapidement et avoir une rapidité d'action au niveau des sanctions envers les enfants et les parents.
- Eviter la violence pour ne pas avoir à la sanctionner.
- Mieux vaut prévenir que guérir.

16 – Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

- Rôle des parents à l'école :
 - Assumer pleinement le rôle de premier éducateur, ne pas tout déléguer à l'école.
 - Adhérer au projet éducatif de l'école, prendre connaissance du règlement intérieur de l'école et le respecter. Participer à leur élaboration à travers les représentants des parents d'élèves.
 - Participer aux réunions, aux rencontres, surveiller le travail.
 - Echanger pour essayer d'avoir le même discours, pour « collaborer » avec l'enseignant.
 - Définir avec l'enseignant et l'enfant un projet d'orientation.
- Comment favoriser l'exercice ?
 - Rencontre parents-profs en début d'année avec un réel dialogue, écoute réciproque.
 - Proposer des temps d'information, des conférences sur l'éducation « école des parents », laisser la parole aux parents.
 - Avoir un lien différent avec les parents délégués, former les parents-délégués.
 - Informer les parents de tout ce qui peut se passer (drogue, alcool, comportement, ...)
- Règles dans les relations
 - Faire ressortir le positif
 - Ne pas juger, ne pas avoir d'a priori, ne pas faire de jugement définitif
 - Etre franc, informer clairement, ne pas cacher les difficultés.
 - Etre professionnel : se placer sur des critères objectifs.
 - Respecter le contrat prof –élève : s'appliquer à soi-même ce qu'on demande aux autres.
 - Respecter la parole donnée, être cohérent (cohérence discours-parole)
 - Avoir un lien différent avec les élèves délégués, former les élèves-délégués
 - Entendre ce que disent les élèves sans forcément aller dans leur sens.
 - Le vouvoiement réciproque ne peut-il être une façon d'aider, d'améliorer certaines relations ?

17 – Comment améliorer la qualité de la vie des élèves à l'Ecole ?

La qualité de vie dépend de l'accueil :

- Dans les bâtiments scolaires sécurisés et adaptés à tous.
- Accueil des handicapés, rampes d'accès, ascenseurs
- Environnement agréable, espaces verts utilisables par les élèves, aménagement de lieu de rencontre, foyer (accueil le matin et dans la journée).

- Salles de classe suffisamment grandes.
- Nécessité de concertation entre tous les partenaires y compris les usagers.
- Bon rythme : 7 semaines de travail, 2 semaines de congés, avec possibilités de toucher à juillet et août
- Travail dans journée : longueur correcte au primaire, journée trop longue au collège surtout en y ajoutant le transport scolaire
- Durée des cours : 45 minutes effectives avec inter-cours plus longs
- Cantine : lieu de vie on prend le temps, où on est bien accueilli, self pour les primaires.
- Hygiène et sécurité :
 - formation pour les enseignants (secourisme – reconnaissance drogue)
 - sécurité aux abords des établissements scolaires
- Santé :
 - Avoir un suivi médical pour les élèves, ainsi que pour les enseignants.
 - Avoir un personnel qualifié pour les soins, l'hygiène et l'écoute.

Tenir compte des aspirations des élèves, le leur demander.

18 – Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'état et des collectivités territoriales ?

Sujet non traité, en raison de l'ignorance des enseignants sur le sujet.

19 – Faut-il donner davantage d'autonomie aux établissements et accompagner celle-ci d'une évaluation

- Election de l'équipe de direction par le personnel de l'établissement pour un an.
- Garder une certaine liberté, en collège, pour éviter les échecs scolaires, possibilité d'ouverture de sections nouvelles permettant un lien avec l'entreprise pour favoriser l'intégration des enfants en difficultés.
- Plus de liberté dans l'aménagement des horaires officiels
- Tenir compte de la spécificité de la région, en tenant compte des besoins des entreprises (agroalimentaire, milieu marin...)
- Evaluation des établissements par un comité extérieur à celui-ci composé de professionnels, d'enseignants, de parents, de chefs d'entreprise...

20 – Comment l'École doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

- Réflexion sur le terme « Moyens » : financiers (budgets d'achats) matériels, humains (formation, intervenants extérieurs, poste d'adaptation, encadrement).
- Chaque école utilise au mieux les moyens dont elle dispose et fait avec ce qu'elle a. Mais il y a une trop grande disparité entre privé et public, entre écoles privées elles-mêmes (primaire), suivant la capacité et surtout la volonté des communes. Les réalités sont aussi différentes entre les collèges, la liberté de la répartition des moyens étant laissée au chef d'établissement.
- Adapter la formation des maîtres à l'IUFM (collège) formation qui paraît trop théorique et proposer des formations continues, plus utiles et adaptées aux demandes.
- Faire un inventaire au niveau du matériel, des compétences de chacun, afin de les répartir au sein de l'école, du réseau (plus grande communication entre écoles).
- Favoriser une solidarité financière au niveau de l'enseignement catholique.
- Utiliser davantage les richesses locales (patrimoine, partenaires divers...) dans laquelle on travaille, afin d'éviter des coûts élevés de transport.
- L'école retrouve cependant une ressource à l'extérieur : OGEC, APEL, bénévoles... (il y a des membres présents aujourd'hui, merci à eux pour le travail accompli et l'aide apportée aux écoles.

21 – Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?

L'enseignant est un pédagogue

- Il doit apprendre à lire, écrire, compter en primaire
- Il amène les élèves à être curieux
- Il transmet l'envie d'apprendre
- Il donne le sens de l'effort
- Il fait des liens avec la vie courante
- Il doit permettre aux élèves de se confronter au monde professionnel

L'enseignant est un éducateur

- Il doit retrouver l'autorité
- Il doit être respecté
- Il supplée au manquement de transmissions de valeurs familiales, de la société nécessaires à une vie en collectivité.

Inspecteur

- Il est confronté à la réalité d'une classe
- Il joue un rôle de conseiller

Chef d'établissement

- Il doit être soutenu
- Il garde un pied dans la classe

Nécessité de présence d'assistante sociale, d'infirmier, de conseiller d'éducation pour écouter, dialoguer, orienter.

22 - Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

1 - Faut-il donner davantage de place à la pratique de terrain dans la formation et le recrutement des enseignants ?

- Dans la formation, donner davantage de place à la pratique. Point essentiel.
- Problème du concours à la fin de la 1^{ère} année d'IUFM axé sur les connaissances et non sur la pratique pédagogique. Il serait souhaitable de prendre en compte le parcours personnel, la motivation réelle des futurs enseignants. Cesser d'évaluer uniquement les connaissances théoriques du futur enseignant.
- Métier de vocation avant tout = pas une orientation par défaut.

Propositions :

- Tutorat : 1 élève stagiaire avec 1 professeur référent dès la 1^{ère} année pour une aide réelle si besoin.
- Peut-être augmentation des années d'études pour proposer plus de pratique et permettre de diversifier les expériences avec rémunération des professeurs stagiaires.
- Peut-être proposer des stages dans les cursus généraux, DEUG, licence pour donner « une idée du métier »
- Intégrer à la formation des techniques de gestion des conflits (par rapport aux familles)

2 - Faut-il prendre en compte les besoins et les profils des établissements dans l'affectation des enseignants ?

- Formation spéciale pour enseignants en « zone sensible » pour les volontaires avec une motivation financière, un avantage pour la carrière, la mutation.

Faut-il proposer aux jeunes enseignants des établissements en zones sensibles, des directions d'écoles ?

- Diversifier les stages de formation pour préparer au mieux : stages en différentes écoles, en classes à cours multiples, à différents niveaux.
- Problème de féminisation du recrutement. Cela convient-il à tous les élèves.

3 - Faut-il tenir davantage compte du mérite des enseignants et des situations d'échec dans la gestion des carrières ? si oui, comment ?

- Que mettons-nous sous la notion de mérite ?
- Qui évalue ce mérite ?
- Problème des enseignants « en échec ». Si l'échec est réel, répété faut-il retenter l'expérience ? Un enseignant qui pose réellement problème risque de pénaliser une multitude d'élèves.
- Evaluation = Par qui ? une commission de professeurs ? Rôle du directeur ?
- Gestion des carrières : donner des perspectives de reclassement, de formation, des temps de pause aux enseignants qui en éprouvent le besoin. (Stages, congé de formation...)
- Est-on enseignant à vie ?